

les gachets une foule considérable d'armes. Restent libres actuellement quelques places de seconde galerie.

## DIMANCHE, A 9 H. 30

La messe à Saint-Christophe sera exécutée en présence de l'auteur, M. Michelot, inspecteur des Conservatoires de France.

Non moins imposante sera l'exécution de la messe dominicale dimanche à 9 h. 30, à Saint-Christophe, sous la présidence de l'auteur lui-même, M. Lucien Michelot, inspecteur des Conservatoires de France. S. G. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, officiera.

Arrivé déjà dans nos murs, M. Michelot préside, aujourd'hui, la répétition générale de son œuvre.

L'exposé d'un programme aussi alléchant nous dispense d'un commentaire qui ne pourra qu'en diminuer l'intérêt et la saveur.

LE BANQUET DES « CRICK-SICKS » sous la présidence du Maître Maréchal

Le banquet offert par l'Orphéon des « Crick-Sicks » sera servi à une heure et demie, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. Il sera présidé par le Maître Maréchal, entouré de nombreuses personnalités de la ville.

## LA LÉGENDE DE JUMIÈGES

## DU MAÎTRE MARÉCHAL

(Paroles de M. Edouard Noël)

Jumière! Jumière! Ouvrons le reliquaire d'or Aux poétiques armoiries. Où la pensée expire et dort Des estaises infinies! Viens abbaye, redis-moi Tes chants d'amour, chante de guerre Qui frémissons du reliquaire Si l'écho n'ose pas parfumer si doux. Vois d'abord sur le fleuve de Seine En un bûcher esquif, à l'abandon du vent, Voici venir, couchés et respirant à peine Deux malheureux enfants.

Le barque a touché le rivage. Oh! comme la confrérie a fait leur visage! Sons le bandon royal, leurs traits épouvantés! Trahissons leur devoir! Ces sont les Environs! Supprime affront! Pitié! Mais une voix n'est pas Et retrouve son nom, au fond de la grève : C'est l'heure, recouvre!

Qui mérité leur sort. Dès lors les a rejetés à l'heure pour eux et que dans la prière! Ils achèvent leurs jours de honte et de misère! Vous leur pardonnez. Us vous tendent les bras. Seigneur! Soyez clément à l'heure du trépas. Comme aux vents furieux accordez l'embellie. Sur la grève apparaît une dame joyeuse. Aux claires eaux où devra, et de ses chastes mains Elle va, des aubes laver les flots saint.

Jamie Anstrethera, Accorde, aître. Sur l'herbe verte Va trotinant Près de son ame Qui le profane. Porte en es manne La larme. Tu loup s'avance! Sur ces v'ances Et sans défense... L'âme au coeur mort Et si bien erré Le pauvre être Que sur ta terre Il l'ôte de mort! A ore la mort! Es sa sainte ame Du ciel réclame Un châtiment. Pour qu'il expie Toute as vie. Ce crime impie Dans le tourment.

Le Seigneur Anstrethera exerce la prière. Et c'est pourquoi l'an vi dévouement, chaque soir, La belle et noble dame à la riche robe Qui le lomp transportait le saint luge au havre. Un due de Normandie a placé au reliquaire.

Qui reprend. C'est Guillaume de Longue-Epée! Ni chasse Sou, arrogeant comme geno le race. Ses chevaux, héritier. Il s'arrête.

Un moine est là : à Dieu n'a-tu pas un la bête Que je chasse... un sanglier monstrueux?

S'il m'échappe, abîme par le diable! à Pieus. Les vies moins sainte et fait non de la tête. Alors, Guillaume farouche : Arrive, et ou Satan l'a veut, sit ton ame à ces mots d'un érable on vit sur le flanc. Mais l'armes au long.

Monsieur, c'est loin! Non! Sur un sanglier! Hardi, bête! mande. Mais la vole Guillame alors se précipite... O c'est, son épau s'est brisé.

L'animal écumant devant lui s'est dressé! Plus d'arme! Hélas! Que va-t-il faire? On l'entend murmurer tout bas une prière; Prend, il, la croix, et l'arme au péril. Et Jumière, aujou, j'en jure! Pauvre! Des églises de marche avant l'an bissar!

Na main laisse tomber les flammes de sa lame. O mirabil! Aussitôt, A travers la forêt, Le sanglier s'effuie et disparaît.

Au nom de Notre-Dame, bre Jumière vit tous ces succès, superbes, solennelles

Bar ses flancs de cravat. Et lorsque, l'an d'après, Guillaume rendit l'âme On le trouva vêtu d'un cilice... l'autre.

Avant que de mourir.

Avant vouloir se repenter.

Sous les arches de l'abbaye

Où sa pensée est endormie

Le roy Charles a conduit au cœur,

Aux pieds d'Argas le roi soupira

Et doucement le gentil sire

Murmure des propos d'amour :

Où l'âme, ou l'esprit,

Et de votre lèvre bénie

Laissez tomber ce gentil ouï

Voyez mon mal, ma châtelaine,

Ne voudrez-vous finir ma peine

Et faire mon cœur réjoui.

Oh! je vous demande, Madame,

De vous faire comprenre que l'âme

Est dans l'air que vous cueillez :

Puis près de nous, la légende s'envole

Et l'histoire apparaît! l'histoire qui désole.

Et nous écoutons tout à tour!

Adieu les chants de gloire et les propos d'amour

Plus de galanterie et de conte frivole!

Jumière! Jumière!

Fermes le reliquaire d'or

Aux pieds d'Argas, tout court

On la légende expire et dort

Des estaises infinies. (Joyeux.

Les légendes de France, un chant triste ou

Gardent comme un écho de la voix des aieux.

## Le vote des femmes au Sénat

LE RAPPORTEUR, M. A. BERARD, CONTRE LE PROJET. — M. FERNAND MERLIN POUR. — LA SUITE DU DEBAT RENVOYÉE À MARDI

Paris, 16 novembre. — Le Sénat poursuit la discussion du projet sur le vote des femmes. Les sénateurs sont peu nombreux à l'ouverture de la séance qui commence à 15 h. 5, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, vice-président.

M. ALEXANDRE BERARD, RAPPORTEUR. — COMBAT LE VOTE DES FEMMES

Le rapporteur, M. Alexandre Berard prend la parole. Il décide tout d'abord que le pays ne semble pas vivement ému par le débat qui se déroule au sein de l'Assemblée.

M. le Rapporteur. — Le droit de vote des femmes a été adopté, en 1919, par la Chambre, au lendemain de la guerre. Depuis, trois consultations ont eu lieu. Dans aucune il n'a été questionné de la volonté des femmes. Or, une partie récente devrait être soulevée devant le pays, au moment d'élections générales, de manière que l'opinion de la nation puisse se faire (Très bien).

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

Mes amis doivent faire remarquer que l'habileté de convaincre les malhonnêtetés commises par les gens de la Banque Industrielle de Chine et de la Banque de province ou de la Banque du Brésil peut faire courir un danger à votre régime intérieur. (Applaudissements.)

M. le Rapporteur. — Aravis! Je voudrais savoir si le gouvernement engagera les pourparlers que j'ai réclamés pour l'application des bénéfices à venir.

M. le Rapporteur. — Je vous ai déjà répondu. Je suis contre ces conversations; mais elles sont très difficiles et je ne peux pas vous promettre que nous aboutirons.

M. Lafont, représentant la parole, lance une parole à M. Berard. — Il s'agit du sujet de la Commission des allocations familiales. (Applaudissements.)

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

Mes amis doivent faire remarquer que l'habileté de convaincre les malhonnêtetés commises par les gens de la Banque Industrielle de Chine et de la Banque de province ou de la Banque du Brésil peut faire courir un danger à votre régime intérieur. (Applaudissements.)

M. le Rapporteur. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'opinion publique la question de vote des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Nous sommes des hommes politiques et nous devons tenir compte de ce fait que la majorité des électeurs sera une majorité féminine.

Nous avons depuis longtemps tenté d'apaiser les luttes religieuses en France. Ne craignez-vous pas de les voir se renouveler sous l'influence de ce qui nouveau qui constitue la féminisme?

M. Berard. — Aravis! Je vote que l'opinion publique ait le droit de voter des femmes avec que le projet soit examiné à fond par le Parlement.

Le rapporteur demande au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles afin de soumettre à l'op